

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 3 septembre 2026
A 18 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption du procès-verbal du 11 juin 2026
- 2- Retrait de la délibération N°01-2026 concernant l'acquisition de la parcelle D41
- 3- Création d'un emploi d'Adjoint technique non permanent, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaire pour les besoins de service :
accroissement temporaire d'activité afin d'assurer les missions d'entretien des voies - réseaux - bâtiments et aires de jeux
- 4- Procédure des biens vacants et sans maître : acquisition de plein droit de biens vacants et sans maître – GIRAUDI Charles
- 5- Délibération portant déclassement de 29 m² de l'ancien chemin rural menant au cimetière, en vue de son aliénation au profit de Mme HEIRMAN
- 6- Délibérations modificatives
- 7- Questions diverses

Malaussène, le 28 août 2026

Le Maire,

Jean-Pierre CASTIGLIA
MAIRE DE MALAUSSENE

